

***Contrat de Rivière Gave de Pau : Assemblée générale du Comité de Rivière du 27 mai 2010***

***2010, année charnière : Dernière année de l'avenant au Contrat de Rivière : un bilan positif après 8 ans d'actions en faveur du bassin et validation à l'unanimité du projet d'un nouveau Contrat de Bassin « Gave de Pau Amont » pour la période 2011 - 2015***

L'assemblée générale du Comité de Rivière Gave de Pau a eu lieu le 27 mai 2010 à Agos-Vidalos afin d'informer, comme tous les ans, les différents acteurs de l'eau sur l'état d'avancement du Contrat de Rivière Gave de Pau (avenant 2008-2010).

Cette assemblée présidée par Georges AZAVANT (conseiller général du Canton d'Argelès-Gazost) et animée par Melle DUROT (animatrice du Contrat de Rivière /SMDRA), regroupait l'ensemble des acteurs liés à l'eau : les élus, les socioprofessionnels, les administrations et les associatifs soit 150 personnes invitées et une quarantaine de personnes présentes.

Tous les ans, cette réunion a pour objectif de rendre compte de l'intérêt des actions menées et de recueillir les remarques des personnes présentes.

Cette année, l'ordre du jour a été un peu différent car le Comité de Rivière devait donner son avis sur les suites à donner au Contrat de Rivière dont l'avenant s'achève en fin d'année 2010.

**Principaux points abordés lors de ce comité :**

M. Georges AZAVANT, Président du Comité de Rivière, a accueilli les participants et, après avoir présenté l'ordre du jour, a donné la parole aux différents intervenants. Les points abordés lors de ce comité ont été les suivants :

- ***Bilan des résultats des analyses de la qualité des eaux des rivières du bassin (présenté par Laurence DUROT)*** : Depuis 2002, dans le cadre du Contrat de Rivière, une 20<sup>N</sup> de stations de mesures de la qualité des eaux du bassin ont été mises en place par le SMDRA (sur le gave et ses affluents ; analyses physico-chimique, bactériologique, métaux et biologie). Se trouvant en tête de bassin, avec peu de sources de pollution agricole et/ou industrielle, la qualité physico-chimique du bassin est plutôt bonne. Par contre, on rencontre encore des problèmes de qualité bactériologique (pollution domestique) et plus localement de présence de métaux lourds. On constate une nette amélioration de la qualité bactériologique des eaux du bassin depuis les travaux réalisés notamment sur les stations d'épuration de Lourdes (2005) et d'Argelès-Gazost (2008). Toutefois, il reste encore des vallées où des efforts restent à faire dans le domaine de l'assainissement et notamment le Val d'Azun, la vallée de Barèges ou encore celle du Neéz. D'autre part, les résultats des analyses métaux sont toujours préoccupants dans la partie aval du Gave de Cauterets en aval des anciennes mines de Penarroya.
- ***Conclusions de l'étude complémentaire pour la mise en place d'une plateforme de compostage pour la valorisation des boues des stations d'épuration du bassin (présenté par Laurence DUROT)*** : Depuis 2007, le SMDRA porte une étude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme de compostage publique pour le traitement des boues de stations d'épuration du bassin ; Les dernières informations sur ce sujet réorienteraient le projet vers la zone industrielle de Pierrefitte-Nestalas dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural ; Toutefois il ne s'agit pour l'instant que d'une piste de travail à approfondir avec les différents partenaires concernés dans les mois à venir ;

- ***Passage en CODERST de la DIG (Déclaration d'Intérêt Général) 2010 – 2014 pour les travaux en rivière réalisés par les brigades vertes du bassin (présenté par Laurence DUROT)*** : Les brigades vertes du bassin sont portées par sous-bassins versants par le Syndicat Mixte du Haut Lavedan (canton d'Argelès-Gazost), le SIVOM de Lourdes-Est (Pays de Lourdes), la Communauté de Communes du Val d'Azun et la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges (Pays Toy). Elles réalisent depuis 2002 un travail très important de réhabilitation et d'entretien des nos rivières (plus de 300 km de berges entretenues). La DIG permet aux collectivités locales de se substituer aux propriétaires riverains pour effectuer ce travail d'entretien et fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 11/02/2010 valable pour 5 ans ;
- ***Projet de révision du Plan de Gestion des rivières du Bassin du Gave de Pau Amont (présenté par Laurence DUROT)*** : Un travail de révision et d'évaluation est programmé sur le bassin pour 2010-2012 afin de réaliser un diagnostic approfondi du bassin, un bilan des travaux réalisés depuis 2002 et de définir de nouveaux enjeux communs et un nouveau programme d'actions pour les années à venir ; ce travail sera réalisé en partenariat avec les brigades vertes et le SMDRA et en concertation avec les élus et les partenaires concernés ;
- ***Projet de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés en 2010 (présenté par Laurence DUROT)*** : Afin d'apporter une offre plus complète pour le « loisir pêche » aux personnes handicapées sur notre territoire, de nouveaux pontons vont être aménagés en 2010 au Lac d'Estaing, sur Lourdes (avenue du Paradis rive droite du gave) et sur le ruisseau du Gabarret à Lau-Balagnas à l'image des pontons déjà installés sur St-Pé à la Cularque et au Lac de Payolle ;
- ***Bilan de l'animation menée par le SMDRA sur le Bassin des Gaves (présenté par Audrey FONTAINE, SMDRA)*** : Cette animation menée depuis 2009 par le SMDRA vise à faire émerger une dynamique de gestion intégrée à l'échelle du bassin versant du Gave de Pau (3 départements et 2 régions concernés) ;
- ***Proposition des suites à donner au Contrat de Rivière après 2010 (présenté par Laurence DUROT et M. AZAVANT)*** : L'avenant au Contrat de Rivière doit s'achever en fin d'année fin 2010 : un bilan des 8 années de programmation d'actions réalisées dans le cadre de ce contrat de rivière sera donc dressé. Toutefois, afin de conserver la dynamique engagée de concertation et de travail en commun à l'échelle bassin versant du Gave de Pau amont, il a été proposé à l'assemblée de se prononcer sur le projet d'un nouveau Contrat de Bassin (outil de gestion intégrée de type « contrat de Rivière allégé » au niveau du montage administratif, toujours multithématique mais pouvant être plus ciblé sur les problématiques du territoire) pour la période 2011 - 2015 ; **cette proposition a été votée à l'unanimité des personnes présentes** ;
- ***Inauguration d'un nouveau Site internet dédié à « Natura 2000 en vallées des gaves » (présenté par Maryse CARRERE, présidente du COPIL du site Natura 2000 Gaves de Pau et de Cauterets)*** : Un nouveau site internet est né depuis mai 2010 entièrement consacré aux 13 sites Natura 2000 des vallées des gaves : nous vous invitons à le découvrir : [🔗 http://valleesdesgaves.n2000.fr/](http://valleesdesgaves.n2000.fr/)
- Questions diverses.